

## REGISTRE DES ENTREPRISES

Conformément à l'article 7c de la Loi sur l'exercice des activités économiques (LEAE), la Municipalité de la Ville de Renens a la possibilité de tenir à jour un registre communal des entreprises, sises sur son territoire. Les articles 5 à 10 du Règlement d'application de ladite loi (RLEAE) précisent la procédure à suivre. **Toute création, modification ou cessation d'activité doit être annoncée dans les 30 jours auprès du Centre Technique Communal, au moyen de ce formulaire.**

### COORDONNEES DE L'ENTREPRISE

Raison sociale (nom de l'entreprise) \_\_\_\_\_

Forme juridique \_\_\_\_\_

Secteur d'activité \_\_\_\_\_

Statut de l'entreprise

Actif

Radié

Inconnu

A Renens depuis le \_\_\_\_\_

Directrice ou directeur (nom et prénom) \_\_\_\_\_

Rue et numéro \_\_\_\_\_

NPA et localité

*1020 Renens*

District

*Ouest lausannois*

Téléphone \_\_\_\_\_

E-mail \_\_\_\_\_

Site internet \_\_\_\_\_

Lieu et date: \_\_\_\_\_ Signature: \_\_\_\_\_

Nom et prénom du signataire: \_\_\_\_\_

Nous vous remercions de bien vouloir compléter le formulaire en ligne, l'imprimer et le retourner dûment signé **dans un délai de 30 jours à partir de la création, modification ou cessation de votre entreprise**, au Centre Technique Communal de la Ville de Renens.

Le formulaire peut également être retiré au format papier au guichet du Centre Technique Communal.